

Introduction

Au cours des premières années suivant la Confédération, les seuls comptes rendus des débats de la Chambre des communes du Dominion sont ceux que les journalistes privés fournissent à leurs journaux. Ce n'est pas avant la session de 1875, de la troisième législature, que des comptes rendus officiels des débats sont commandés. (Le Sénat, peut-être parce qu'il croyait avoir été oublié, a commencé à faire des comptes rendus officiels plus tôt, soit en 1871.) Les journalistes et leurs rédacteurs en chef chargés de couvrir les premiers débats de la Chambre des communes faisaient clairement preuve de partisanerie dans leur travail. George Brown, rédacteur en chef de l'influent *Globe* de Toronto et figure importante du monde politique de l'époque, décrit le résultat de l'esprit de parti :

« Bien sûr, dans les journaux, les orateurs du parti au pouvoir sont ceux dont les propos sont le plus rapportés. Les autres ont droit à un espace plus petit, et parmi les discours les plus abrégés, sont ceux des hommes partageant l'opinion du parti opposé à celui du rédacteur en chef du journal dans lequel ils sont rapportés. »¹

Outre les comptes rendus sélectifs, l'attention accordée aux débats parlementaires variait considérablement partout dans le nouveau Dominion. Dans la plupart des cas, les journaux ignoraient les débats, accordant à l'occasion un peu d'attention au discours d'un député local. Un sondage réalisé par la Bibliothèque du Parlement a permis de constater que c'était le cas des journaux de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick et de la majorité des journaux de l'Ontario. Les journaux du Québec étaient tout aussi indifférents aux débats qui se déroulaient à Ottawa. Aux débuts de la Chambre des communes, le français était peu utilisé. Les journalistes étaient anglophones et, bien sûr, il n'y avait pas de traduction simultanée. Même lorsque les députés s'adressaient à la Chambre en français, les journaux locaux n'en tenaient pas compte. Toutefois, il y a deux exceptions notables à la mince couverture des premiers débats parlementaires par les journaux. Ce sont le *Times* d'Ottawa (1865-1877) et le *Globe* de Toronto.

Le *Times*, qui semble avoir été une ramification du *Morning Chronicle* de Québec, a procédé à son lancement à Ottawa le 18 décembre 1865, à temps pour rapporter la première séance du Parlement de la province du Canada l'année suivante. Il a annoncé qu'il ferait de sérieux efforts pour enregistrer les débats. Il est probable que les directeurs, George Cotton en 1867 et James Cotton de 1870 à 1873, espéraient obtenir un contrat du gouvernement pour faire un compte rendu des travaux du nouveau Parlement du Dominion. Son point de vue en tant que journal, déclarait le *Times*, serait « totalement conservateur » et progressiste. À l'occasion d'un événement public, James Cotton a fait savoir que le *Times* serait semblable à son homonyme anglais, « toujours pour le gouvernement au pouvoir ».²

Cotton a pris les devants et a publié une version officieuse abrégée des débats de la Chambre des communes des troisième et quatrième sessions de la première législature, en 1870 et 1871. Ces rapports, basés sur les comptes rendus du *Times*, étaient destinés à l'usage des députés. Cotton les avait fait paraître à ses propres frais après qu'une proposition voulant qu'un rapport soit préparé

¹ George Brown, Assemblée législative de la province du Canada, 5 mars 1858, cité dans l'ouvrage de David B. Knight, *A Capital for Canada: Conflict and Compromise in the Nineteenth Century*, Université de Chicago, département de géographie, document de recherche 182, 1977, p. 317.

² Cité dans l'ouvrage de R.U. Mahaffy, *Ottawa Journalism, 1860 to 1870*, dans *Ontario History*, vol. XLII n° 4 (octobre 1950), p. 210.